

15 janvier 2020

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 4 décembre 2019 de M. Manuel Alonso Unica: «Intégralité des gratuités dans les budgets et les comptes».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Depuis 2010, l'association Infos-Conseils Chiens organise chaque année un événement appelé La Journée annuelle de conseils aux propriétaires de chiens. Sur leur site internet, on apprend que la Ville de Genève fournit des prestations sous forme de gratuités ou d'ordre financier. Cependant, à la lecture du budget 2020 (proposition PR-1380), aucune ligne budgétaire ne fait référence à cette association. Vu les lacunes apparentes, pouvez-vous indiquer quelle est la nature des subventions octroyées à cette association ainsi que leurs inscriptions dans les comptes?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Sur son site internet infosconseilchiens.ch, l'association Infos-Conseils Chiens indique effectivement que la Ville de Genève met à disposition «la plaine de Plainpalais ainsi que les tantes nécessaire» [sic].

Ces deux types de gratuités, empiètement et matériel de fêtes, figurent aux comptes et budgets de manière globale sous les lignes «Gratuités SEP Taxes d'empiètement» du Service de l'espace public et «Rabais octroyés manif & matériel de fêtes» du Service logistique et manifestations.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Sandrine Salerno